



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Le-syndicat-s-interroge-sur-la-nature-du-travail-effectue-chez-le-sous-traitant>

# Le syndicat s'interroge sur la nature du travail effectué chez le sous-traitant Delastek dans la production de pièces pour l'appareil C

## Serie de Bombardier (Unifor)

Date de mise en ligne : jeudi 2 février 2017

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**TROIS-RIVIÈRES, QC, le 2 févr. 2017 - Les représentants du syndicat Unifor se sont questionnés à propos du statut des pièces qui entrent dans l'assemblage des appareils CSeries au cours d'une conférence de presse tenue ce matin.**

En effet, le syndicat s'explique mal comment Bombardier arrive à construire un appareil avec des pièces qui en seraient, selon les dires du sous-traitant Delastek, à l'étape de la recherche et du développement. D'autant plus, que selon des informations obtenues par le syndicat, l'usine d'assemblage des CSeries est en mode production et non pas mode expérimental. De source sûre, « on nous confirme que les pièces envoyées par Delastek à Bombardier servent à produire les CSeries. Dans les circonstances, comment peut-on prétendre qu'on est encore dans la recherche et développement ? », a questionné Renaud Gagné, directeur québécois d'Unifor.

Il faut préciser qu'un conflit de travail oppose présentement Unifor à Delastek et que l'un des enjeux majeurs de cette grève concerne le départage entre le moment où le travail de recherche et développement commence et où il se termine pour passer au mode production. La semaine dernière, lors d'une visite d'inspecteurs du ministère du Travail afin de vérifier la présence de briseurs de grève, les employés sur place ont affirmé produire des pièces pour la CSeries en autre, mais « que ces pièces étaient toutes en recherche et développement ».

Ainsi, les représentants de la section locale qui accompagnaient les inspecteurs ont pu constater que des employés non-cadres travaillaient sur des pièces dont certaines étaient destinées à la CSeries. Ceux-ci ont affirmé faire partie du département de la recherche et développement, département dont le travail n'est pas soumis à l'accréditation syndicale. Pour le syndicat cependant, il apparaît difficile de croire que des pièces produites pour les CSeries en soient encore à l'étape de la recherche et développement puisque l'appareil est maintenant en phase de production. « Un expert en la matière m'a déjà dit, confidentiellement, que dans le milieu, lorsqu'on dit qu'un appareil passe à l'essai et part en vol, on ne parle plus de recherche et développement, sinon on risquerait des vies », a indiqué M. Gagné. Malgré des demandes adressées sur cette question à Bombardier, aucune réponse n'a été fournie par l'entreprise qui dit ne pas vouloir se mêler d'un conflit de travail. « Ils ont malgré tout une responsabilité dans cette chaîne de production, c'est trop facile de ne rien répondre », a condamné pour sa part Luc Deschênes, représentant national au dossier.

Si les prétentions du syndicat s'avèrent confirmées, le travail sur les pièces destinées à la CSeries et d'autres appareils dont les Global serait donc fait par des briseurs de grève. Le syndicat rappelle que le gouvernement du Québec, qui est maintenant partenaire pour le développement des appareils CSeries, devrait agir et se préoccuper de la situation puisque par association, il pourrait être complice de violer ses propres lois.

Le syndicat attend avec impatience le rapport des inspecteurs du ministère et compte bien s'adresser au Tribunal du travail (TAT) par la suite.

Rappelons que la cinquantaine de membres de la section locale 1209 sont en grève depuis le 1er avril 2015. La question du partage du travail entre recherche et développement et production était et continue d'être au coeur de ce conflit. Les salaires font aussi partie des priorités alors que leur niveau est nettement inférieur à ce qui s'offre dans l'industrie aérospatiale.